

MOTION**du député Claude-Alain Schmidhalter (CVPO) concernant la politique fiscale cantonale:
exode dans les communes de montagne (14.02.2008) 1.248 (anc. 4.112)
(en collaboration avec le DET)**

L'exode touche beaucoup de communes de montagne et aucune amélioration n'est en vue.

Quelles sont les raisons favorisant l'exode:

- pas d'écoles primaires
- pas de commerces de proximité
- les formations et formations continues pour adultes sont loin du village
- les formations et formations continues pour enfants sont loin du village
- une offre de loisirs inexistante ou limitée
- une offre culturelle limitée
- pas de places de travail ou pas de places de travail intéressantes
- une "pression" pour reprendre un mandat politique
- des prix de construction plus élevés que dans la vallée
- une très forte imposition, etc.

Il faut analyser les raisons de l'exode et tendre vers des améliorations. Sinon il n'y aura plus aucune raison d'habiter dans une commune de montagne.

Réduire la charge fiscale dans les communes de montagne constituerait une bonne incitation. Il faudrait compenser les pertes fiscales par une péréquation financière adaptée.

La position des communes de montagne dans leur lutte pour leur survie doit être améliorée, il faut créer une base saine et porteuse d'avenir pour leur permettre de survivre. Il faut rechercher de nouveaux modèles de solutions.

Une adaptation des lois fiscales doit être envisagée.

Sion, le 14 février 2008
(10h15)

Claude-Alain Schmidhalter, député (CVPO)